

Résumé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jahresbericht / Schweizerisches Landesmuseum Zürich**

Band (Jahr): **111 (2002)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RÉSUMÉ

Le groupe MUSEE SUISSE – en évolution permanente

Le groupe MUSEE SUISSE a entamé une phase de restructurations profondes. Les départements nouvellement créés des «Collections», «Musées et Communication» ainsi que «Administration et Finances» ont livré un travail conceptuel considérable. De nouveaux instruments de gestion ont été développés et, en même temps, les conditions nécessaires à la création du nouveau dépôt et centre de conservation à Affoltern a. A. ont été définies.

Une place de toute première actualité est occupée par la décision du Conseil fédéral de proposer aux Chambres fédérales la transformation du Musée national en une fondation de droit public. Le message relatif à la nouvelle loi fédérale devrait être discuté par les Chambres dans le courant de la première moitié de 2003. L'adoption du nouveau statut juridique est prévue pour 2004 et son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. A partir de cette date, le groupe de musées, en tant que fondation de droit public, sera dirigé sur la base d'un mandat de prestations et d'une enveloppe budgétaire globale.

Le projet du groupe MUSEE SUISSE le plus débattu au sein de l'opinion publique est la restructuration et l'extension de la maison mère à Zurich. Le 15 juillet 2002, un jury international a opté à l'unanimité pour le projet des deux jeunes architectes suisses Christ et Gantenbein. Cette décision a été accueillie très favorablement par les professionnels et le grand public. Le projet «Nouveau Musée national» a permis non seulement d'entreprendre les travaux de réaménagement et d'agrandissement du Musée, qui s'im-

posaient depuis des décennies, mais également de jeter les fondements du nouveau concept de musée, finalement concrétisé en 2002. Orienté beaucoup plus vers les exigences actuelles du public, ce concept se concentre sur les expositions temporaires et la présentation alternée d'objets. De plus, une plate-forme Internet dénommée «Transfert virtuel» se propose de créer des possibilités supplémentaires de contact et d'interaction.

A côté de l'activité axée sur les projets, le groupe MUSEE SUISSE a emprunté de nouveaux chemins également dans le domaine des expositions, associées toujours plus fréquemment à des sujets d'actualité. Si d'une part l'année 2002 a été riche en expositions, on constate d'autre part que les différents musées du groupe se profilent de manière toujours plus marquée.

La baisse en 2002 du nombre global des visiteurs des musées du groupe est attribuable à une diminution, par rapport à l'année précédente, de l'offre en ce qui concerne les grandes expositions capables d'attirer un vaste public. Etant donné que l'engagement de personnel supplémentaire pour la réalisation des grands projets liés au «Nouveau Musée national» est peu probable, une réduction de l'activité dans le domaine des expositions n'est pas à exclure.